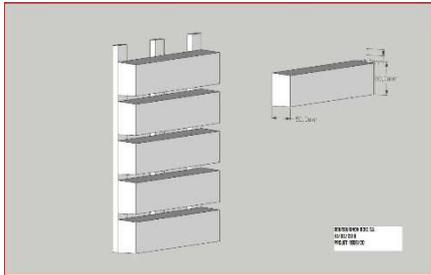


Bardage à claire-voie (bardage ajouré)



Le bardage à claire-voie est un bardage qui se pose horizontalement. La pose d'un pare-pluie anti-UV, conforme à la norme EN 13859-2 est obligatoire à l'arrière du bardage à claire-voie. La pose de ce bardage est différente de celle des autres bardages puisque les lames ne sont pas superposées.

Principes de pose

Les lames sont usinées avec des chanfreins favorisant ainsi le rejet de l'eau vers l'extérieur, mais le bardage à claire-voie n'a pas pour fonction première d'être étanche à l'eau.

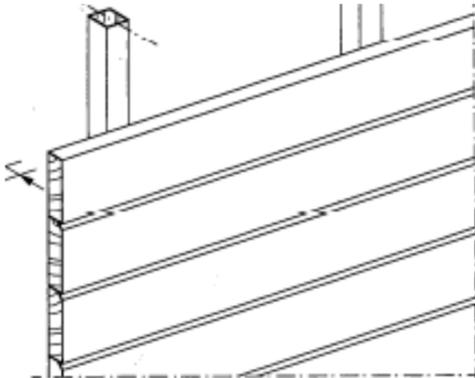
La pose d'un pare-pluie est donc obligatoire, sauf dans le cas de mur étanche ou béton banché. C'est lui qui assure l'étanchéité de la façade.

Le tasseau doit être fixé par une pointe qui pénètre d'au moins 30 mm dans le mur.

Les pointes doivent pénétrer d'au moins 22 mm dans l'ossature secondaire.

> La pose par étapes

POSE HORIZONTALE



Les bardages sont fixés sur des chevrons verticaux 27 x 40 cm, classe 3 ou 4 selon les régions, qui sont à leur tour fixés sur la structure porteuse. Ceux-ci seront de préférence en bois résineux et doivent avoir reçu un traitement préventif.

Des fixations en acier inoxydable A2 (A4 en atmosphère marine à moins de 3 km du bord de mer) sont nécessaires.

Le vide entre les lames est limité à 10 mm maximum. Le bardage doit être fixé à 20 cm au-dessus du sol, au-dessus de la grille anti-rongeur.

Vérifiez l'horizontalité au niveau, coulez ou vissez la lame de bardage sur l'ossature en bois.

FIXATION

Les chevrons sont reliés au mur par patte équerre (dans le cas de la pose sur un mur isolé thermiquement par l'extérieur).

La fixation des lames se fait sur l'ossature en bois massif de 25 mm d'épaisseur, d'entraxe maximum 65 cm.

Les fixations sont doublées en extrémités et sur appuis intermédiaires, la longueur de la fixation est \geq à 55 mm (2.5 fois l'épaisseur de la lame).

Les fixations sont posées en partie pleine des lames (hors chanfrein).



> Entretien

Dans les endroits particulièrement humides, en exposition Nord ou en bord de mer, il peut être utile d'éliminer, par un léger brossage à l'eau, les mousses, dépôts, lichens, moisissures de surface type champignons de décoloration qui pourraient éventuellement se former et nuire à l'aspect d'origine.

Le nettoyage haute pression est proscrit, ainsi que l'utilisation de produits non appropriés.

Les bardages exposés Sud et Ouest feront l'objet d'un entretien selon le degré de salissures avec de l'eau douce additionnée d'un savon doux au moyen d'une éponge ou d'une brosse à poils tendres.

LES CONSEILS DE POSE SONT LE RESULTAT DE NOTRE LONGUE EXPERIENCE.
IL NE SAURAIT EN DECOULER UNE QUELCONQUE REVENDICATION JURIDIQUE.